

Aubignas
Ardèche



Dépôt et publication
Mairie d'Aubignas
n° Siret : 2107002090013
Code APE : 751 A

Mairie d'Aubignas

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Lundi et jeudi : de 9h à 12h,

Vendredi : de 15h30 à 18h

65, rue des écoles 07400 AUBIGNAS

Tél: 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Site internet : www.aubignas.fr

Permanence du Maire :

M. Serge VILLARD : le vendredi de 17h à 18h

Bibliothèque :

Mardi : 15h30 – 18h

Jeudi : 10h – 12h30

Le 1^{er} Samedi du mois 10h – 12h

Tél : Aubignas 04 75 51 29 84

Port du masque obligatoire.

Pass sanitaire demandé.

Déchetterie Alba La Romaine :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Déchetterie Le Teil :

Lundi 14h à 18h,

Mardi au samedi de 9h à 12h / 14h à 18h.

Boulangier : Le Petit Audouard (Alba)

Passage mardi et vendredi aux environs de
9h30 au village. Tél: 04 69 26 55 76

Boite aux lettres : Au village sous l'arceau pour
expédier son courrier.

Vincia Pizza le jeudi soir ancienne route

Nationale à Pignatelle.

Taxis : SARL F. CHALANCON 04 75 01 56 11

EURL PIGATI 06 24 05 17 64



Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ça y est, notre parcours de santé est finalisé et est à la disposition du public.

C'est un travail collectif d'une année qui arrive à son aboutissement.

Il est d'une longueur de 3.5 Km environ et d'une durée d'une heure en marchant tranquillement, de deux heures en profitant des onze agrès installés.

Ce **parcours de santé** est à faire en sportif solitaire, en groupe ou en famille avec les enfants.

Mais c'est aussi un **parcours nature** qui propose la traversée de plusieurs milieux naturels et qui permet l'observation de nombreuses plantes rares au printemps dont plusieurs orchidées.

C'est un **parcours patrimoine** qui permet d'observer les pylônes de l'ancienne télébenne transportant les bennes remplies de basalte de la carrière à l'usine Basaltine (un panneau explicatif est positionné sur le sentier).

Enfin c'est un **parcours pour les amoureux**. Comme l'évoquait le poète Georges Brassens : *Les amoureux qui s'écotent sur les bancs publics... Bancs publics, bancs publics*

Auront tout loisir de randonner sur le sentier équipé de bancs pour se reposer... *Sans se soucier du regard oblique des passants honnêtes...*

Les enfants sont, eux, sous la responsabilité des parents et accompagnateurs.

Le montant total de l'investissement est de 13 675 € HT avec la participation financière de l'Etat (DETR) et du Conseil Régional.

Merci à tous pour la finalisation de ce projet. Les élus municipaux tout d'abord, sans qui rien n'aurait été possible, la société SEDI qui nous a livré le matériel, l'entreprise Di'vert qui a installé le parcours, les agents municipaux qui ont fait le balisage du sentier, des habitants bénévoles qui ont construit les bancs et ont participé au transport, et enfin notre secrétaire qui a fait le suivi des dépenses.

Cet aménagement est à votre disposition, profitez-en, respectez-le.

D'autres projets de cette envergure verront le jour, je l'espère, durant les quatre années restantes de notre mandat.

Bonne lecture de ce N°8 de la Bise. Cordialement,

Serge VILLARD, Maire d'Aubignas

TRAVAUX EN COURS ET RÉALISATIONS

Aménagement de l'ancien cimetière

La chute d'un énorme peuplier sur la route du Coiron s'est produite « sans crier gare ». Aussi le conseil a décidé de ne pas attendre la chute imprévisible des cyprès du vieux cimetière pour envisager un nouvel aménagement et éviter ainsi une catastrophe sur la maison du dessous, les piétons et les voitures passant sur la rue des Remparts.

Cet aménagement sera confié **au centre de formation du Pradel qui a un CAP Aménagement Paysager**. L'opération permettra de réaliser une étude par le responsable de formation et de faire travailler les stagiaires en travaux pratiques.

L'objectif est de mettre en valeur l'église du 11^{ème} siècle, de rendre agréable cet espace par la végétalisation de la surface et de permettre aux stagiaires d'être en situation réelle de formation. Fin des travaux prévue pour le printemps 2023.



Autres travaux



Jointement de la rue des Arceaux



Débroussaillage de l'espace basalte



Élagage du tilleul de l'école



Broyage du tilleul sur place



Élagage des cyprès au cimetière

TRAVAUX

Fin des travaux du parcours de santé



Portique 2 agrès



Tractions



Barres parallèles



Réalisation de bancs pour le parcours de santé

VIE DU VILLAGE

Tourisme : bilan de l'année 2021

Aire de camping-car du Parking Ste reine : l'année 2021 a été largement perturbée par le Covid 19. Le total des dons camping-caristes s'élève pour l'année à 862 € alors que pour une année normale la somme avoisine 1200 €. A partir de ces chiffres, nous estimons la fréquentation à 600 camping-cars soit aux environs de 1200 personnes qui ont fréquenté notre aire.

Location Gîtes de France : Grand gîte du Château de la commune :

En 2021, seul un gîte était mis à la location touristique par Gîtes de France, le deuxième étant en location à l'année. Au total, nous avons eu 16 réservations comprenant 117 nuits pour un montant de 6294 €. Les trois mois à forte location sont juillet, août et septembre. A noter cependant que notre gîte est régulièrement loué par des entreprises qui viennent travailler dans la région et par des artistes présents au festival d'Alba-La -Romaine et qui louent pendant la durée du festival.



Deux nouveautés en 2021 :
Le changement du panneau de randonnées fait par l'OT
et ajout d'un panneau de bienvenue sur l'aire de camping-car.

Nos sentiers sont reconnus comme des sentiers de qualité, bien balisés avec une bonne fréquentation. De nombreux groupes se retrouvent tout au long de l'année au Parking Ste Reine pour le départ des randonnées.

3 nouvelles structures d'accueil ont ouvert en 2021 :

AirBNB Chez Christine :
Madame BEDNAREK
GOIRAND Gîte pour 2
personnes.



AirBNB Gîte la Callis :
M et Mme DEMONT
4 voyageurs, 2
chambres, 3 lits, 1 salle
de bain.



Les Bois Perdus :

1 gîte insolite chez Léna et Alexis ROBIN
Pour 4 personnes



Les retours économiques de cette première année sont bons, le conseil municipal souhaite à tous beaucoup de réussite dans leur projet d'accueil touristique sur le village.

Au final, ces trois ouvertures augmentent la capacité d'accueil de la commune de 10 personnes par semaine pour un total d'une dizaine de structures touristiques sur le village.

Les visites de village en 2021:

Samedi 17 juillet : Promenade contée proposée par l'association La Pie sur l'amandier en lien avec le concert Les Cordes en ballade, très bonne participation avec environ 50 personnes.

Vendredi 23 juillet : Visite guidée du village et découverte du GAEC de la Pignatelle, par l'Office du Tourisme Intercommunal Sud Ardèche. Participation d'une quinzaine de personnes.

VIE DU VILLAGE

Installation d'un présentoir par l'Office de Tourisme ARC au Parking Ste Reine



Message de l'ACCA d'Aubignas



À l'attention des habitants d'Aubignas

De nombreux habitants d'Aubignas s'interrogent, bien légitimement, comment se fait-il qu'au printemps, voire au cours de l'été, des actions de chasse sont effectuées alors que cette dernière est fermée depuis la fin février.

Ces chasses sont réalisées suite aux dégâts ou en prévention de ceux-ci, commis par les **sangliers** dans les vignes, prairies, jardins potagers et d'agrément ainsi que pour éviter des collisions avec les véhicules. Ces chasses ne sont pas à parler précisément des battues de chasse mais des battues de destruction et ne concernent que l'espèce « sanglier ». Toutes les autres espèces d'animaux sont interdites de tir. Elles sont organisées par les responsables de battue de l'ACCA d'Aubignas (M TEYSSERE Norbert ou M TRINQUET Noël) et ceci même à l'intérieur de la réserve de chasse.

Elles peuvent être également réalisées par un lieutenant de Louveterie dûment mandaté par le préfet. Ce lieutenant de Louveterie peut être amené à poster des tireurs relativement près des habitations, et ceci en toute légalité.

Lors des battues, des panneaux sont mis en place sur les axes de circulation et les habitants proches des lieux d'intervention sont informés la veille ou le jour même de la battue.

Ces dernières battues sont déclarées la veille auprès des services de gendarmerie du TEIL ainsi qu'auprès de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) antenne de Privas.

Les résultats de ces battues sont ensuite transmis au Préfet.

A savoir que les dégâts commis par les sangliers sur les cultures sont remboursés auprès des propriétaires d'Aubignas uniquement par les chasseurs par des cotisations voir des sur-cotisations. Celles-ci peuvent être vérifiées après avoir consulté le journal « LE CHASSEUR ARDECHOIS »

Pour information, l'ACCA d'Aubignas a réglé une facture de 2018 € pour la saison 2019-2020.

En espérant avoir pu répondre à vos interrogations, n'hésitez pas à nous interpeler.

Le bureau de l'ACCA d'Aubignas

LE COIN DES INFOS



Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) Qu'est-ce qu'un LAEP ?

Un LAEP est un lieu basé sur l'écoute et le partage qui accueille les enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un parent ou d'un référent familial (grands-parents, tante, oncle...) en présence d'accueillants formés à l'écoute (professionnels de l'enfance et de la famille). C'est un lieu d'accueil, de convivialité et d'échanges autour du jeu, qui permet de rencontrer d'autres enfants et parents.

Le LAEP n'est ni une garderie ni un lieu d'activités, l'accueil se fait par deux accueillantes. L'inscription n'est pas obligatoire, au moment de l'accueil, seul le prénom et l'âge de l'enfant sont demandés.

A quoi sert un LAEP ?	Les fondements :
<ul style="list-style-type: none">+ Socialiser le jeune enfant, favoriser l'éveil+ Faciliter une séparation en douceur+ Echanger sur les préoccupations parentales+ Prévenir des difficultés de socialisation+ Rompre un isolement (géographique ou culturel)+ Contribuer au développement de la relation parent/enfant+ Valoriser les compétences parentales	<ul style="list-style-type: none">+ Le respect des familles dans leur singularité, leurs spécificités sociales et familiales.+ La confidentialité et l'anonymat.+ La liberté de fréquentation: on vient et on repart quand on veut. Pas d'inscription.

Sur le territoire le LAEP « Caracole » est déjà présent au Teil géré par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (CCARC)

L'équipe du LAEP du Teil est composée de 7 accueillantes et les temps d'accueils sont réalisés par 2 accueillantes. Il se situe au Teil au sein de la Maison de la Petite Enfance de la CCARC.

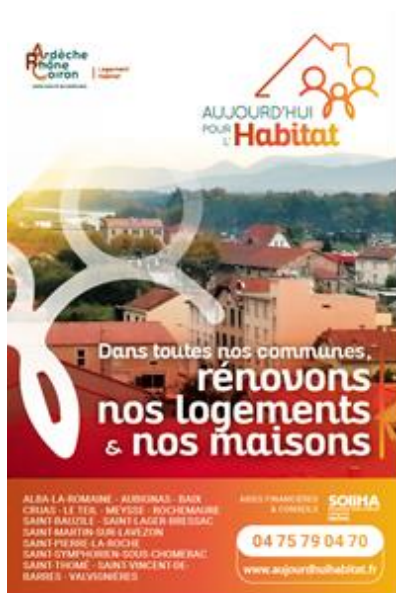
Horaires d'ouverture : lundi de 9h à 12h, mercredi de 9h à 12h et jeudi de 15h à 18h.

Fréquentation : Environ 1100 à 1200 passages d'enfants par an pour environ 140 enfants différents accueillis.

Contact : LAEP « Caracole » - Place Jean Moulin - 07400 LE TEIL - 04.75.52.93.02 - caracole@ardecherhonecoiron.fr

La CCARC a pour projet d'ouvrir sur le premier semestre 2022, une antenne du LAEP « Caracole » du Teil sur la commune de Baix avec un accueil par semaine, les lundis matins de 9h à 12h. Information et enquête sur le site : www.ardecherhonecoiron.fr

Habitat



Depuis un an, l'opération « **Aujourd'hui pour l'Habitat** » vous permet de bénéficier d'aides financières publiques pour vos travaux.

Porté par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (**CCARC**) et animé par **SOLIHA**, ce dispositif vous permet de rénover vos logements afin de réduire leurs consommations énergétiques, d'améliorer leur confort et de les adapter au vieillissement ou au handicap.

Que vous soyez **propriétaires occupants** ou **propriétaires bailleurs**, **SOLIHA** vous accompagne **gratuitement** dans l'élaboration de votre projet, pour la visite de votre domicile et la constitution des dossiers de demande d'aides.

L'équipe **SOLIHA** vous accueille **sur rendez-vous uniquement** au **4 boulevard Jean Jaurès à Le Teil** les **lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**.

L'équipe SOLIHA propose également en 2022 des permanences sur toutes les communes de la CCARC. N'hésitez pas à les rencontrer lors de ces permanences disponibles à tous.

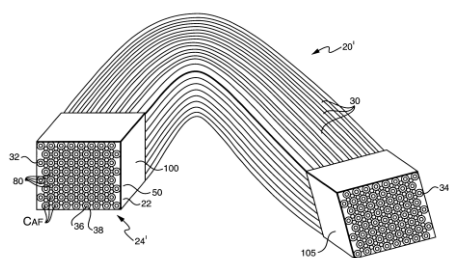
Pour une prise de rendez-vous ou toutes demandes d'informations complémentaires, contactez directement l'équipe au [04.75.79.04.70](tel:0475790470) ou depuis l'onglet « Contact » du site <https://aujourdhuihabitat.fr>

Permanence en Mairie d'Aubignas : Mercredi 28 septembre de 10h à 12 h

La fibre optique arrive

Les travaux de déploiement du réseau public de fibre optique démarrent à Alba-la-Romaine, Aubignas, Saint-Pons et Sceautres.

Les travaux qui seront réalisés ont été présentés aux élus des communes concernées par le syndicat mixte ADN et le groupement d'entreprises Axione/Bouygues Énergies et Services. Six à neuf mois de travaux seront nécessaires, soit une ouverture prévue au 4^{ème} trimestre 2022.



Il s'agit d'un investissement public de plus de 2,3 millions d'euros, financé par les Communautés de communes **Ardèche Rhône Coiron** et **Berg et Coiron**, les départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État, au travers du plan France très haut débit et de l'Europe (FEDER).

Une fois le réseau construit, le syndicat ADN le livrera à son délégataire ADTIM FITH exploitant du réseau. Les opérateurs auront trois mois pour installer leurs équipements.

LE COIN DES INFOS

Création d'une société de projets pour le développement de l'énergie photovoltaïque

Le 07 janvier 2022, une rencontre a eu lieu entre Serge VILLARD, maire de notre village, Philippe BOUNIARD, vice-président de la Communauté de communes ARC et Alexandre LEON, technicien chargé de mission climat et énergie.

Cette rencontre concernait la création d'une société de projets pour le développement de l'électricité photovoltaïque suite au plan d'action mis en place par le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) en mai 2021. Cette société permet d'associer un développeur, des fonds d'investissement et des acteurs locaux (dont les habitants des communes).

En effet, les communes de la Communauté de communes ARC sont régulièrement sollicitées par des développeurs privés d'énergies renouvelables (EnR) qui proposent des projets « clés en main ». Mais il existe des risques de voir des projets développés sans maîtrise ni retombées locales.

Les objectifs principaux dans le cadre de cette action sont :

- Encourager un développement harmonieux et concerté des projets pour le développement des EnR sur le territoire,
- Maximiser les retombées économiques locales des projets,
- Être acteur des projets.

Un travail de définition d'une stratégie de développement des EnR a été mené en 2019 avec l'appui de l'agence locale de l'énergie et du climat (ALEC07). Il a permis d'affirmer le positionnement de la Communauté de communes :

- Maîtriser le développement des EnR sur le territoire,
- Agir à moyen terme sur toutes les EnR (électricité et chaleur),
- Engager une première action sur le développement d'installations photovoltaïques en toiture,
- Permettre l'investissement participatif.

Dans le même temps, le SDE07 a réalisé une étude du potentiel photovoltaïque sur les bâtiments des communes.

Sur la commune d'Aubignas, 2 bâtiments figurent dans la sélection des 39 bâtiments sélectionnés sur la Communauté de communes ARC. Il s'agit des bâtiments Mairie/École et du Local technique.

Bâtiment	Productible	Puissance	Production	Investissement	Vente année 1	Temps de retour	Bilan sur 20 ans
Mairie & Ecole	1 260 kWh/kWc	9 kWc	11 340 kWh/an	12 420 €	1 694€	13 ans	9 290€
Local technique	1 220 kWh/kWc	9 kWc	10 980 kWh/an	12 420 €	1 640€	13 ans	8 374€

A ce jour, aucun bâtiment n'a reçu un avis favorable d'Enedis pour pouvoir être envisagé en « branchement sec ».

C'est la raison pour laquelle ces 2 bâtiments doivent faire l'objet d'études complémentaires pour un éventuel raccordement au réseau électrique, pouvant entraîner des coûts supplémentaires. En cas d'accord de la commune pour intégrer ces bâtiments dans la future société de projets, le potentiel établi par le SDE07 sera à confirmer par le développeur de projets d'EnR retenu.

Un calendrier a été établi pour lister les différentes étapes entre décembre 2021 et mars 2022.

Des forêts anciennes à Aubignas ?

Vous avez dit ANCIENNES ?

Les forêts anciennes se distinguent par l'absence de défrichement depuis au moins la première moitié du XIX^{ème} siècle, quelle que soit la gestion forestière pratiquée. Cette continuité forestière peut remonter à des temps beaucoup plus anciens (forêt médiévale, forêt antique).

Sur la commune : 58 % du territoire sont boisées. **53% des forêts de la commune sont anciennes.**

Les forêts anciennes du Bas-Vivarais sont constituées de Chênes de façon quasiment exclusive. En effet, 45% de ces surfaces correspondent à du **Chêne pubescent** ou **sessile**, et 32 % à du **Chêne vert**, auxquels s'ajoutent 9% de forêts mélangées de Chênes verts et pubescents. Pour le reste, 2% correspondent à des peuplements de Pin exotique, principalement Pin maritime, Pin noir d'Autriche ou Pin laricio.



Des forêts à préserver

En raison de leur ancienneté, ces forêts constituent des haut-lieux de la biodiversité en hébergeant des espèces qui ne se rencontrent que rarement ailleurs, notamment si des vieux arbres et du bois mort se sont maintenus au fil du temps ('secteurs non exploités, arbres émondés, etc.). Lorsque qu'une forêt est défrichée (agriculture, urbanisation, etc.), on peut observer la disparition de ces espèces forestières, mais aussi des changements profonds et durables dans le sol.

Même après reconstitution du couvert arboré, les bouleversements dus au pâturage, à la fertilisation, au chaulage ou au labour influent sur la flore, la faune et les champignons du sol et du sous-bois durant des siècles.

Le saviez-vous ?



La présence de vieux arbres et d'arbres morts est cruciale pour l'écosystème forestier. En vieillissant puis en se décomposant ces arbres contribuent à **fertiliser les sols** tout en offrant de nombreux micro-habitats (cavités, trous...) dont dépendent environ **25% de la biodiversité forestière**. Contrairement à une idée autrefois largement répandue, le maintien de ces arbres ne met pas en danger la forêt : les insectes et les champignons s'intéressant aux vieux arbres sont très différents des quelques espèces capables d'attaquer des arbres vigoureux (dont les fameux scolytes) ; rien à craindre donc.

En se décomposant, ces vieux arbres contribuent au **transfert du carbone contenu dans le bois vers le sol**.

Ainsi, aujourd'hui, on considère que les sols forestiers stockent autant de carbone que les arbres en surface, surtout si la forêt est ancienne. Leur contribution dans **la lutte contre les gaz à effet de serre** est donc cruciale.

ÉTAT CIVIL

2 décembre 2021 : Décès de Monsieur MOHR Michel né à Aubignas le 25/11/1931.

AGENDA

(Sous réserve des règles sanitaires en vigueur)

MARS

- ❖ Samedi 19 mars : **Cérémonie** de commémoration du 60^{ème} anniversaire de la fin des hostilités en Algérie à 18h. Apéritif de clôture offert par la mairie. RV devant la mairie.

AVRIL

- ❖ Samedi 9 avril : **Inauguration** du parcours de santé : départ à 10h au tennis. 11h30 : discours d'inauguration et apéritif offert par la mairie.
Chasse aux œufs (Les Écoliers d'Aubignas).
- ❖ Dimanche 10 avril : 1^{er} tour des **Élections présidentielles**.
- ❖ Mercredi 20 avril à 10h 30 : *Un village Sens dessus-dessous* par l'Office de Tourisme : visiter le village d'Aubignas avec ses sens. Durée 45 minutes. Pour les familles. RV Espace basalte.
- ❖ Samedi 23 avril : **Assemblée générale de La Pie sur l'Amandier** à 11h, salle Le préau.
- ❖ Dimanche 24 avril : 2^{ème} tour **des Élections présidentielles**.

MAI

- ❖ Samedi 7 mai : 1^{er} nettoyage du village et plantations avec la Pie sur l'Amandier.
- ❖ Samedi 14 mai : **Assemblée générale des Valérianes** à 11 heures, salle le Préau.
- ❖ Samedi 21 mai : 2^{ème} nettoyage du village si besoin avec la Pie sur l'Amandier.

JUIN

- ❖ Dimanche 5 juin : **Préalables** du Festival d'Alba à 11h. RV au parking Ste Reine.
- ❖ Vendredi 10 : restitution **Sous un autre œil**.
- ❖ Dimanche 12 Juin : 1^{er} tour des **Élections législatives**.
- ❖ Dimanche 19 juin : 2^{ème} tour des **Élections législatives**.

Sous un autre œil le 5 février

Les réalisateurs du tournage, Victorien TARDIF et Emmanuel CHEVILLART (à la caméra) étaient bien là ! L'équipe chorégraphique de Virginie QUIGNEAUX aussi, et tout a démarré synchro au clap *silence-moteur-action* lancé par les lycéens du Teil !



Mais bientôt, d'étranges silhouettes parcouraient les ruelles du village dont Emmanuel peinait à capter les ombres inquiétantes... Tandis qu'au lavoir régnait une véritable folie !

Que s'est-il donc passé à Aubignas ce samedi 5 février ?

Vous saurez tout en venant le 10 juin pour la soirée de restitution en ciné-concert. Réservez déjà cette date !